

30 mar 2007 -17:00

Appartient à [Conseil des ministres du 30 mars 2007](#)

Brigades intégrées des FARDC

Evaluation des brigades intégrées de l'armée congolaise

Evaluation des brigades intégrées de l'armée congolaise

Sur proposition de M. André Flahaut, ministre de la Défense, le Conseil des ministres a autorisé l'envoi de maximum 44 militaires belges pour l'évaluation et 18 militaires pour la mise en oeuvre d'un C-130 au Congo, pour une période estimée à 6 semaines. Ce détachement devra procéder à l'évaluation des quinze premières brigades intégrées des Forces armées de la république démocratique du Congo (FARDC).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe